

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal d'Issoudun, tenue le **27 février 2017** à 19 heures à la salle du conseil située au 268, rue Principale à Issoudun.

Sont présents : Monsieur Michel Boilard  
Monsieur Fernand Brousseau  
Monsieur Marco Julien  
Monsieur Bertrand Le Grand  
Madame Monia Thivierge  
Madame Nathalie Vallée

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présente, madame Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité.

## 1. **OUVERTURE**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous.

## 2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **RÉSOLUTION 2017-02-37**

Il est proposé par madame Monia Thivierge et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement 2017-03 : Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière dans la branche 3 de la rivière Noire
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

## 3. **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-03 : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE RELATIVEMENT AUX INTERVENTIONS FAITES PAR LA MRC DE LOTBINIÈRE DANS LA BRANCHE 3 DE LA RIVIÈRE NOIRE**

### **RÉSOLUTION 2017-02-38**

Il est proposé par monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement 2017-03 intitulé «Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière dans la branche 3 de la rivière Noire».

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2017-02-39**

Il est proposé par monsieur Michel Boilard et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 19h05.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la municipalité.

---

Annie Thériault, mairesse

---

Lucie Beaudoin, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

